



"Violette la Comptable" - la solution comptable de l'AraPL Grand Sud conçue pour les Professions Libérales

- Application en ligne accessible 24/24
- Synchronisation bancaire
- Automatisation des écritures complexes
- Mode automatique ou saisie manuelle
- Immobilisation & amortissement
- Préparation à la déclaration de TVA
- Déclaration 2035 et états comptables
- Archivage permanent des justificatifs



 **05 62 71 81 21**

**20€ HT/mois
SOIT 24€ TTC***

Le nouveau service pour les Professions Libérales

* **Déductibles au titre des Frais professionnels.** Possibilité de bénéficier de la réduction d'impôt de 915€ (CGI, art. 199 quater B). Seuls les adhérents d'un Oga ou Omega peuvent bénéficier de cette réduction d'impôts. **Attention :** Les clients d'un viseur fiscal conventionné ne sont pas éligibles à cet avantage. **TARIF :** 1^{ère} année, supplément de 132€ TTC à régler pour licence, coaching prise en main & formation.